HAL
open science

La forêt de l'ENGREF alias la thuriféraie de Saint-Crépin (Hautes-Alpes)

Damien Marage

To cite this version:

Damien Marage. La forêt de l'ENGREF alias la thuriféraie de Saint-Crépin (Hautes-Alpes). 2011, 6 p. hal-01195056

HAL Id: hal-01195056

https://hal.science/hal-01195056v1

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La forêt de l'ENGREF alias la thuriféraie de Saint-Crépin (Hautes-Alpes)

Conception et réalisation :
Damien Marage, Enseignant-chercheur en écologie forestière à AgroParisTech

Mise en page : Laurette Westrich

Crédits photographiques :
Agence ONF Gap, Agnès Vivat, Collection AgroParisTech - Centre de Nancy

Soutien financier : AgroParisTech

FIGURE 2 - Extrait du cadastre, canton de la Bellive, parcelles devenues propriétés de l'Ecole Nationale Forestière en 1924
Collection AgroParisTech - Centre de Nancy

Jean-Claude RAMEAU
Professeur à l'ENGREF, qui a très largement oeuvré à la reconnaissance et à la prise en compte du Thurifère dans la gestion des espaces naturels.
Collection AgroParisTech - Centre de Nancy

Philibert GUINIER
Directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts
qui a fait acquérir, en 1924, la parcelle du canton de Bellive
Collection AgroParisTech - Centre de Nancy

Curriculum...

"On voit à Mont-Dauphin un Sabine en arbre, observé par Tournefort et par Belon en Orient".

Voilà ce qu'écrit en substance Dominique Villars dans son "Histoire des plantes du Dauphiné" en 1786. La thuriféraie de Saint-Crépin n'a pas échappé à sa sagacité, décrite ensuite par Mathieu dans sa flore forestière de 1877 puis par De Coincy qui reconnaît enfin l'espèce J*uniperus thurifera var. gallica.* Les forestiers de l'époque s'intéressent à cette curiosité botanique locale et vers 1900, l'un d'entre eux, éclectique et visionnaire, Ernest Guinier s'émeut, dans une note manuscrite, de la nécessité de faire acquérir ce terrain par l'Etat (Bartoli 2008, Parde 1936). *"Combien il serait désirable que l'Etat fît l'acquisition du bois de genévrier de Saint-Crépin pour sauver les vieux sujets remarquables par leur grosseur autant que pour préserver cette essence sur ce terrain où le parcours des moutons enlève tout espoir de régénération !"* C'est chose faite en 1924 sous l'impulsion de Philibert Guinier, son fils, directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) (Fig.1). Il fait acquérir par l'école, au titre de l'enseignement forestier, la fameuse parcelle du canton de Bellive (Fig.2). En 1971, l'ENEF devenue l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (ENGREF) confie sa gestion à l'Office National des Forêts (ONF).

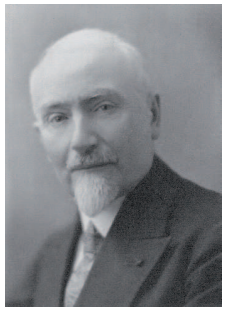

FIGURE 1 - Ernest Guinier en 1860 entouré de ses camarades de promotion et Philibert son fils, directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de 1921 à 1941, Collection AgroParisTech - Centre de Nancy

En 1983, une demande de création d'un conservatoire botanique d'espèces de moyenne montagne sur cette parcelle est déposée par le Parc National des Ecrins... vite refoulée. De nombreuses tournées forestières sont organisées dans les Alpes du Sud, à cette époque, par les enseignants de l'école car la thuriféraie de Saint-Crépin devient un point de passage obligé.
En 1992, la Directive européenne "Habitat-Faune-Flore" est édictée... listant les thuriféraies comme des écosystèmes de très grand intérêt et dès 1994, la forêt est inscrite dans le site Natura 2000 "Steppique durancien et queyrassin". Quelques travaux de coupes de pins, de poses de panneaux d'informations et la réfection du sentier sont alors entrepris au milieu des années 1990.

FIGURE 3 - Vue de la forêt de l'ENGREF
Crédits photographiques Agnès VIVAT

Bibliographie

M. Barbero, P. Quezel. Place et rôle de *Juniperus thurifera* dans les structures de végétation des alpes du sud. *Lazaroa*, 9 : 255–275, 1986.

M. Bartoli, Bernard Geny. Ernest Guinier (1837-1908) : un forestier éclectique et visionnaire. *Revue forestière française*, 60 (4) : 477–486, 2008.

Laurent Lathuillière. Le genévrier thurifère (*Juniperus thurifera L.*). monographie, étude de la thuriféraie de Saint-Crépin, le thurifère dans le sud-est de la France. Master's thesis, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Nancy, France, 1994.

Nicolas Lorique. La thuriféraie de Saint-Crépin : proposition d'aménagement conservatoire et tentative d'étude dendroécologique. Master's thesis, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Nancy, France, 2005.

Maurice Pardé. La forêt et les cours d'eau, d'après un grand forestier. *Revue de Géographie Alpine*, 24(4) : 943–949, 1936.

Forêt de Saint-Crépin Septembre 1963
Photo E.F. DEBAZAC
Collection AgroParisTech - Centre de Nancy

Une identité singulière

- Nom : Forêt de l'ENGREF alias Thuriféraie de Saint-Crépin
- Superficie : 20,91 ha
- Localisation : territoire communal de Saint-Crépin (Hautes-Alpes), canton de Bellive, Longitude : 06°36'21.0'' E Latitude : 44°42'52.0'' N
- Fonctions : **veiller au maintien du peuplement de genévrier thurifère, des pelouses, accueillir du public et protéger des risques d'érosion et des chutes de blocs**
- Caractéristiques écologiques et fonctionnelles :
  - Probablement installée entre 9500 et 7500 ans avant nos jours (Barbero and Quezel 1986)
  - Sise sur des calcaires du Jurassique et du Crétacé supérieur, l'ensemble de la forêt se situe en rive gauche de la Durance sur un versant sud-ouest. Les 3/4 de la forêt accusent une pente supérieure à 60 % (Lathuilliere 1994).
  - En 2005, une cartographie précise des habitats naturels a permis de distinguer 7 types d'habitats dont 3 occupent la majeure partie de l'espace, respectivement une forêt de Genévriers des Alpes internes, des pelouses steppiques et des falaises. **C'est donc une forêt ouverte, xérophile avec un faible couvert.** (Fig.3).
- Les inventaires floristiques et faunistiques témoignent de ce caractère avec la présence de Fraxinelle (*Dictamnus albus L.*), du Telephium d'Imperatori, de nombreuses astragales dont la menacée Astragale queue de renard (*Astragalus alopecurus Pall.*), mais également de nombreux papillons protégés, l'Alexanor, l'Apollon, l'Isabelle de France.
- Grâce à de nombreuses placettes de mesures, on connaît la densité, le diamètre, la hauteur, le sexe et l'état sanitaire des thurifères, des pins (*Pinus sylvestris*, *Pinus nigra subsp.* nigra). Par exemple, l-a thuriféraie a une densité moyenne de 260 tiges par ha, avec 54 % d'arbres femelles. Les arbres de moins de 1 m, la régénération, sont au nombre de 25 par ha.
- Enfin, un arbre baptisé "l'Eléphante" est vraisemblablement le plus gros thurifère de France avec plus de 7,3 m de circonférence.

Un sentier d'interprétation pour la découvrir

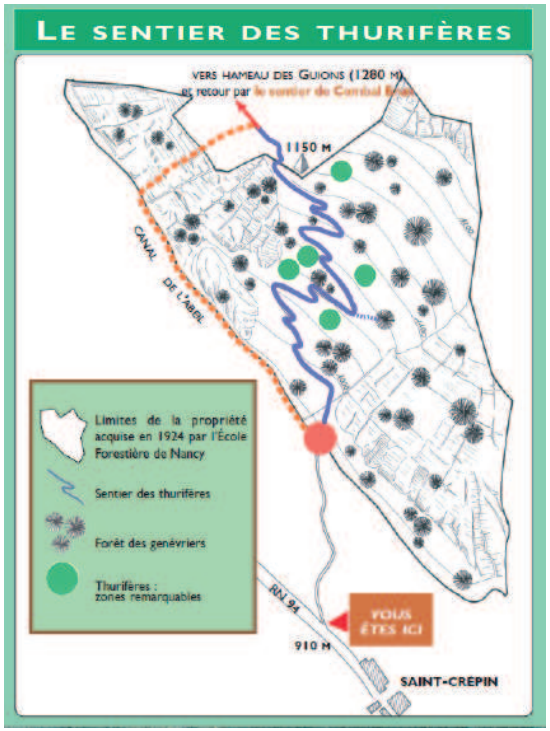

FIGURE 5 - Extrait du fascicule "Le sentier des thurifères". Agence ONF de Gap

En partenariat avec la commune de Saint-Crépin, un sentier d'interprétation a été conçu par l'agence ONF de Gap en 2005 et inauguré la même année en présence de René KELLER, professeur à l'ENGREF.

Une forêt aménagée

La forêt de l'ENGREF s'est dotée d'un aménagement forestier en 2006 (Lorique, 2005). Ce document définit les objectifs de gestion pour les vingt prochaines années (Fig.4). L'objectif principal est de maintenir et de restaurer la thuriféraie en favorisant sa régénération, en limitant la concurrence des pins et les risques d'incendie. Pour cela un programme d'action prévoit de :

- couper les pins envahissants
- limiter et contrôler le pâturage
- renforcer la connaissance scientifique
- mettre en place des actions de communication (sentier d'interprétation, livret de découverte...) (Fig.5).

Ce programme est enfin assorti d'un bilan économique et financier. Environ 40€/ha/an sont dépensés pour la gestion de cette forêt.

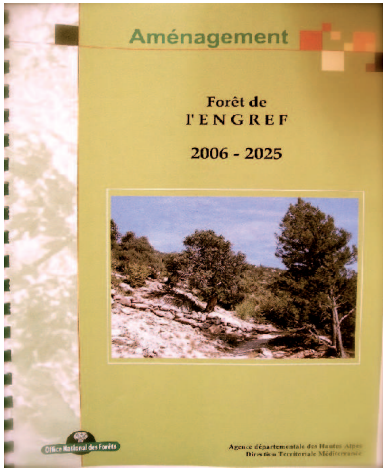

FIGURE 4 - Page de garde de Aménagement de la forêt de l'ENGREF